

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE PROGRAMME DE RELANCE À LE PAS—LA NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION—LES CRÉDITS

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question pour le ministre de l'Expansion économique régionale. Elle a trait au programme de relance à Le Pas au Manitoba. Compte tenu du fait qu'on aurait prévu un budget d'un million de dollars pour ce projet et qu'on n'a encore rien fait, ou bien peu, vu la nécessité d'un mandat, le ministre peut-il nous dire quand le conseil d'administration sera nommé et l'argent réparti afin que les travaux puissent commencer?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, on me permettra de prendre note d'au moins une partie de cette question, et je donnerai une réponse à l'honorable député. Qu'il suffise de dire à ce moment-ci que le programme *New-start* relève également du gouvernement provincial et que c'est à ce dernier qu'il faudra dorénavant demander de faire les nominations.

* * *

LES SINISTRÉS

SAINT-JEAN-VIANNEY—L'AIDE FÉDÉRALE AUX SINISTRÉS

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant pourrait-il dire si le gouvernement a l'intention d'intervenir pour aider les sinistrés de Saint-Jean-Vianney au lac Saint-Jean, et quelle sera sa contribution?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Mes collègues m'informent que nous étudions actuellement avec le gouvernement provincial la question de savoir comment le gouvernement fédéral peut le mieux aider.

* * *

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LES EXPORTATIONS ET LE PROJET D'ADHÉSION DE LA GRANDE-BRETAGNE AU MARCHÉ COMMUN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je voudrais qu'il fasse connaître aux cultivateurs canadiens, notamment à ceux qui cultivent le blé, la situation envisagée par suite de la réduction des exportations de blé si la Grande-Bretagne devient membre du Marché commun.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non seulement la question est hypothétique, mais elle est aussi fort conjecturale. Le ministre britannique de l'Agriculture m'a affirmé il y a un an au cours d'un entretien qu'à son avis, la Grande-Bretagne ne diminuerait pas sensiblement ces importations de la catégorie de blé cultivée et vendue au Canada et par plusieurs de nos concurrents; par conséquent, notre débou-

[L'hon. M. Côté.]

ché pour cette catégorie de céréale devrait être comparativement assuré. Toutefois, quant à la question plus générale de l'avenir des céréales secondaires, il s'agit d'une affaire bien différente, puisqu'elles sont parfois disponibles au sein du Marché commun.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ma question porte sur le blé et la situation ne peut plus faire l'objet de conjectures. La Commission canadienne du blé a-t-elle fait une estimation de la diminution des exportations de blé au Royaume-Uni, advenant que la Grande-Bretagne adhère au Marché commun, ce qui semble maintenant indubitable?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, la Commission continuera à viser à maximiser nos exportations de blé en conservant les meilleures relations possibles avec nos clients comme le Royaume-Uni et aussi l'Union soviétique, s'il m'est permis de la mentionner.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je voulais savoir si le ministre communiquerait au Parlement les renseignements que l'on semble pouvoir obtenir à l'extérieur. Sait-il que M. Gibbings, son ami et partisan qui est maintenant membre de la Commission du blé, a déclaré ces jours-ci qu'il y aura une forte diminution des exportations de blé au Royaume-Uni? N'en a-t-il pas informé le ministre?

L'hon. M. Lang: Il semble bien que j'ai lu les mêmes communiqués que le très honorable représentant. J'ai constaté que la presse parlait des céréales secondaires, sans trop de précisions.

Le très hon. M. Diefenbaker: Qu'il n'y ait aucun malentendu, je parle bien du blé. Je ne cherche pas à savoir ce qui en est du lin ou d'autres semences ou grains. Et le blé? Que le ministre nous réponde!

L'hon. M. Lang: Il est indiscutable, je crois, que j'ai donné une réponse très complète à propos du blé et aussi des autres produits sur lesquels le très honorable représentant n'a pas cru bon de se renseigner.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre n'a pas donné de réponse sur le blé. Le ministre ne sait pas, la Commission du blé ne lui dit rien!

[Plus tard]

M. J. H. Horner (Crowfoot): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. N'est-ce pas un fait acquis que, si la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun, les droits de douane sur les céréales envoyées par le Canada à ce pays augmenteront de \$68 la tonne...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. A mon avis, le député pose sa question sous forme de controverse quand il dit «n'est-ce pas un fait acquis» que telle et telle chose résulteront d'une mesure. Je ne crois pas qu'une question ainsi formulée soit recevable. Il pourrait la présenter autrement.

M. Horner: En effet, je vais poser ma question sous une autre forme. Y aura-t-il une augmentation des droits de douane sur les céréales entrant en Grande-Bretagne si ce pays se joint au Marché commun européen et de combien sera cette majoration?